

Mitgeteilt = Communiqué

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): - **(1956)**

Heft 10

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-626824>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

zeigen uns ein Stück Heimat und Ferne, wie sie im Wirbel unserer Zeit mehr und mehr verschwinden.

Willy Wenk hat vor 20 Jahren selbst einmal im Vorstand unserer Sektion gewirkt und auch einige Jahre als Präsident deren Geschicke geleitet.

Dafür, lieber Willy Wenk, und für alles, was Du so uneigennützig für uns getan hast danken wir Dir von ganzem Herzen. Dein Name wird immer die schönsten Erinnerungen in uns wecken.

Lebewohl lieber Freund Willy Wenk.

Jacques Düblin

RUBRIQUE DE LA CRITIQUE

Dans un article de critique sur l'œuvre de Cézanne, on relève des contradictions assez amusantes et pour le moins assez bizarres. Elles concernent les sens «spacial» (sic) de la peinture du maître d'Aix. —

Cézanne entendait n'être tributaire d'aucun schéma constructeur, d'aucun système perspectif quelconque. Il entendait, farouchement solitaire, refaire toutes les expériences relatives à l'espace qui avaient été faites avant lui. «A travers son œuvre c'est donc l'histoire entière du sentiment spacial que l'on peut suivre» (L. Guerry). (...) Cézanne est à la recherche de l'unité, d'une «unification constructive de l'espace» que les impressionnistes négligeront.

Il réalisera cette unité, cette «synthèse spaciale» dans la période «constructive».

A la fin de sa vie, Cézanne écrit: «Je me sens coloré par toutes les nuances de l'infini, je ne fais plus qu'un avec ma peinture!» Dans certaines toiles de Cézanne (voir les étonnantes synthèses de la *Sainte-Victoire* de la dernière période, par exemple), la composition devient planimétrique. Dans ces prodigieuses re-créations du monde, le ciel a la même puissance volumétrique, la même densité que les arbres, les murs ou la terre. Cette parfaite unité spaciale donne aux architectures cézanniennes une puissance expressive et une solidité insurpassable. Le maximum de tension paraît être atteint dans l'harmonie générale du tableau — organisation des masses et harmonisation des couleurs. (...)

Georg Schmidt nous parle de l'espace cézannien. Plus de perspective linéaire, de point de fuite unique, de perspective centrale pour unifier l'espace: «Cézanne, dirait-on, veut à tout prix détruire l'illusion spaciale ou — pour le formuler de façon positive — contraindre tous les éléments à s'intégrer dans la surface. Une illusion naturaliste disparaît, l'art y gagne. Et combien! Mais il a fallu des années à nos yeux pour s'y habituer, pour le reconnaître et pour l'accepter...» Cézanne renie également la perspective colorée mais non les ombres portées «spécialisantes». «Et pourtant, les pommes ont beau projeter une ombre, l'illusion ne se fait pas, l'espace, autour d'elle, ne veut pas naître. Ainsi privées d'espace, les formes se ramassent violemment, comme par force, en des sortes de cubes.» (...)

«Nous sommes tous partis de Cézanne», diront Braque, Léger et Jacques Villon. Et combien d'autres! Il y a des aventures picturales et spirituelles qui ont leurs prolongements et qui prennent souvent des développements inattendus. (...)

Cette lettre (de Gustave Roud) nous ouvre des perspectives infinies sur les problèmes majeurs de la création artistique. Qui sont inépuisables. Comme le «sujet» dont Cézanne écrivait: «Ici, au bord de la rivière, les motifs

se multiplient. Le même sujet vu sous un angle différent offre un sujet d'étude du plus puissant intérêt, et si varié, que je crois que je pourrai m'occuper pendant des mois sans changer de place, en m'inclinant tantôt plus à droite, tantôt plus à gauche...»

(Extraits d'un article d'André Kuenzi dans la Gazette de Lausanne du 15/16 septembre 1956.)

Mitgeteilt

Der nächste Wettbewerb zur Ermittlung der besten Plakate des Jahres wird anfangs 1957 in Zürich stattfinden.

Künstler, Drucker und Auftraggeber, die Plakate zur Jurierung vorlegen möchten, werden gebeten, sie bis zum 31. Dezember 1956 an die Direktion der Allgemeinen Plakatgesellschaft, Postfach Zürich 27-Enge, einzusenden, wo auch die Anmeldeformulare zu beziehen sind.

Gemäß Reglement werden nur die im Jahre 1956 hergestellten und ausgehängten Plakate berücksichtigt.

Bern, den 13. Dezember 1956.

Eidg. Departement des Innern

Communiqué

Le prochain Concours des meilleures affiches de l'année aura lieu à Zurich au début de 1957.

Les artistes, éditeurs et imprimeurs qui désirent soumettre des affiches à l'appréciation du jury sont priés de les envoyer jusqu'au 31 décembre 1956 au plus tard à la direction de la Société générale d'affichage, Case postale Zurich 27-Enge, qui leur enverra sur demande les formules d'inscription nécessaires. Conformément au règlement, ne seront prises en considération que les affiches exécutées et placardées pour la première fois en 1956.

Berne, le 13 décembre 1956.

Département fédéral de l'intérieur

Concours de la Mutuelle vaudoise pour des oeuvres d'art de son bâtiment administratif du Cèdre

Pour la sculpture ont été ouverts trois concours: Pour le grand panneau dans le hall, le jury, composé de MM. André Bloc, à Paris, Franz Fischer, à Zurich, Berto Lardera, à Paris, Max Weber, à Genève, M. Delarageaz, président de la Mutuelle, E. Manganel, conservateur du Musée des Beaux-Arts, J. Tschumi, architecte, et à titre consultatif, de MM. Arthur Freymond, administrateur de la Mutuelle, E. Faillettaz, administrateur, Roger Bobillier, directeur de la Mutuelle, et M. Joray, à Bienne, n'a pas décerné de premier prix; 2e prix, 1400 fr., à «Tempo», Bernard Schorderet, Fribourg; 3e prix, 1100 francs, «Création 56», M. Walter Bodmer, Bâle; 4e prix, 1000 fr., «Fer», J. Georges Gisiger, Epalinges; 5e prix, 800 fr., «Joint de métal», Häfelfinger, Zurich; 6e prix, 700 fr., «Inoax», Henri Presset, Genève. Pour le concours II, *Elément plastique*, le jury n'a pas décerné de premier prix; 2e prix, 1800 fr., à «Astéroïde», André Ramseyer, Neuchâtel; 3e prix, 1700 fr., à «K.L.G.», André Gigon, Pully. Pour la sculpture dans le parc, le jury a décerné le premier prix, 1600 fr., à «Nénufar», de O. Koch, Zurich, en recommandant l'exécution; 2e prix, 1400 fr., à «Ailes», Arnold Zurcher, Zurich; 3e prix, 1000 fr., à «Sept Monts», Antoine Poncet, Saint-Germain-en-Laye; 4e prix, 1000 fr., à «XX», à Remo Rossi, Locarno.

Pour la peinture, le jury était composé de MM. Roger Chastel, à Saint-Germain-en-Laye, Emile Pahud, Lausanne, Gustave Singier, Paris, Léo Leuppi, Zurich, M. Delarageaz, E. Manganel, J. Tschumi, avec à titre consultatif MM. Freymond, Faillettaz et Bobillier. Il a dé-